

[Texte]

A request was received in July 1972 from the Nova Scotia Power Commission supported by a letter from the New Brunswick Electric Power Commission for federal financial support for the interconnection. At the present time there is a 138 kilovolt system between Nova Scotia and New Brunswick that is inadequate because of the growing energy needs of both provinces.

A proposal was made for an interconnection of 345 kilovolts that is more than enough for the immediate future needs of the provinces, rather than a lower 230 kilovolt system that could handle the required increased load for a limited time. The extra power capability would provide much more flexibility and capacity for an interchange of electrical power but at the same time would provide difficulties for financing construction of the line. With no support from the federal government the two utilities would probably construct a lower capacity reinforcement to meet immediate needs.

The request for financial assistance from the Premier of Prince Edward Island will be given sympathetic consideration following a more detailed examination which will take place on cost assessment and benefits. At the moment Prince Edward Island is totally dependent on oil for power generation and because of the small size of the generating facilities on the island electric power rates are higher than in most other provinces.

As I indicated there has been a considerable progress in the interconnection, not only in the Atlantic provinces but elsewhere and I would like to ask Mr. Chairman, at this time that Dr. Howland and Mr. MacNabb join me at the table to give us a brief review of the activities of the board and the department in this particular area.

Dr. Howland, I wondered if you wanted to give some historical background on the question of an interconnection that Mr. Hamilton raised.

Dr. R. D. Howland (Chairman, National Energy Board): Mr. Minister, I had hoped to present this when Mr. Hamilton was here, but could Mr. Bell, Director, Electrical Engineering Branch present . . .

The Chairman: By all means, yes.

Mr. Bawden: Mr. Chairman, we are going to be together on various occasions, and in the absence of Mr. Hamilton perhaps we could hold that report for the next occasion when Mr. Hamilton will be present.

The Chairman: I want to abide by the wishes of the Committee, but if you want to receive the report for a chance to study it . . .

Mr. Bawden: How long is it going to take?

Mr. Macdonald (Rosedale): I suppose if no one else is interested, by all means we will go at it another time then. I had undertaken at the last meeting as you recall to come back and report on electrical interconnection, but if you prefer not to deal with it this morning, that is up to you.

[Interprétation]

Une demande avait été reçue en juillet 1972, de la Nova Scotia Power Commission, demandant un appui financier fédéral pour réaliser ces interconnexions. Cette demande était appuyée par la New Brunswick Electric Power Commission. Actuellement, le réseau de transport de 138 kv entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse est insuffisant devant les besoins croissants en électricité de ces deux provinces.

Une proposition a été faite pour la construction d'une interconnexion de 345 kv, ce qui est plus que suffisant pour les besoins immédiats et futurs des deux provinces; cette interconnexion serait plus adéquate qu'une autre de 230 kv qui pourrait absorber la demande actuelle, mais pour un temps limité seulement. Les nouvelles interconnexions fourniraient plus de flexibilité et de capacité pour les échanges d'énergie électrique mais comporteraient plus de difficultés pour le financement de la construction du réseau. Sans l'aide du gouvernement fédéral, les deux provinces auraient dû se contenter de construire un réseau de moindre puissance pour répondre à leurs besoins immédiats.

La demande d'aide financière du premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard recevra une attention particulière de la part des autorités fédérales, à la suite d'une étude plus approfondie des coûts d'investissement et du profit. Actuellement, l'Île-du-Prince-Édouard dépend totalement de génératrices diesel pour répondre à ses besoins en électricité et, à cause de la faible puissance des installations en service dans l'île, les tarifs de l'électricité y sont plus élevés que dans la plupart des autres provinces.

Comme je l'ai mentionné, on a réalisé des progrès considérables dans le transport de l'énergie électrique entre les provinces, non seulement les provinces atlantiques mais partout, et j'aimerais demander au président que maintenant M. Howland et M. MacNabb viennent vous présenter un aperçu des activités de l'Office et du Ministère dans ce domaine particulier.

M. Howland, voudriez-vous dresser une rétrospective historique en réponse à la question posée par M. Hamilton concernant le transport de l'énergie électrique.

M. Howland (président de l'Office national de l'énergie): Monsieur le ministre, je pensais faire cet exposé en la présence de M. Hamilton, mais peut-être que M. Bell, chargé de la direction du génie électrique pourrait présenter . . .

Le président: Mais bien sûr.

M. Bawden: Monsieur le président, nous aurons l'occasion de nous retrouver par la suite et peut-être qu'en l'absence de M. Hamilton nous pourrions remettre à plus tard ce rapport.

Le président: Je m'en remets au désir du Comité, mais si vous désirez avoir le rapport pour l'étudier . . .

M. Bawden: Combien de temps faudra-t-il?

M. Macdonald (Rosedale): Je crois que si personne n'est intéressé, nous pourrions l'étudier à une date ultérieure. Au cours de la dernière réunion, j'avais décidé de faire un rapport sur le transport de l'énergie électrique entre les provinces, mais si vous ne préférez pas l'entendre ce matin, c'est à vous de voir.